

Zeitschrift: Schweizer Archiv für Tierheilkunde SAT : die Fachzeitschrift für Tierärztinnen und Tierärzte = Archives Suisses de Médecine Vétérinaire
ASMV : la revue professionnelle des vétérinaires

Herausgeber: Gesellschaft Schweizer Tierärztinnen und Tierärzte

Band: 102 (1960)

Heft: 7

Artikel: Le vétérinaire cantonal et les vétérinaires praticiens face au problème de la lutte contre la tuberculose bovine

Autor: Cappi, R.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-592130>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ci sembra che l'uniformità della tubercolina sia un fattore importante per un'efficace esecuzione della lotta antitubercolare in un paese. Decisive sono la cura e le conoscenze del veterinario incaricato di eseguire le prove tubercoliniche.

Se finora abbiamo omesso di esprimere in cifre il valore della tubercolina «S», è perchè ne fummo impediti da differenze apparse troppo grandi di valutazione e perchè pensiamo che nella pratica una precisazione così pronunciata non è stata finora ritenuta necessaria. La cosa più importante è che si dispone di un preparato sicuro che negli animali tubercolotici provoca delle reazioni caratteristiche mentre in quelli esenti da tubercolosi non causa quasi mai reazioni aspecifiche.

Summary

The experiences in Switzerland during the control of tuberculosis in cattle demonstrated that the tuberculin «S» fulfils the needs of the practice. The preparation according to a certain method gives sufficient guarantee for constancy. Therefore the official is restricted to the statement of non-toxicity in the usual dose and whether it produces in corresponding dilutions cutaneous reactions in the tuberculous guinea pig equal to those of a standard preparation containing 20 000 tuberculin units.

The uniformity of tuberculins is of highest importance for the eradication of tuberculosis, and the knowledge and carefulness of the tuberculinizing veterinarian as well.

It was not intended to express in figures the value of tuberculin «S» because of apparently to great differences in the evaluation and because a too far going precision not being necessary for practical purposes. The chief point is a reliable preparation giving characteristic reactions in tuberculous and no specific reactions whatever in not tuberculous cattle..

Bibliographie

- [1] Schweizerische landwirtschaftliche Monatshefte 1928, 165. – [2] Bulletin de l'Office international des épizooties, Vol. XXX, 1948, 432. – [3] Schweiz. Archiv f. Tierheilkunde 1927, 184. – [4] Klinisches Jahrbuch 1900, 225. – [5] Arbeiten aus dem Staatsinstitut für exp. Therapie, Frankfurt a.M., Heft 31, 1935. – [6] Dtsch. med. Wschr. 1931, 1497. – [7] Société des Nations, organisation d'hygiène, C. H. 429, Genève, avril 1926. – [8] Zeitschrift f. Tuberkulose 1932, 67. – [9] Vorträge gehalten an den Fortbildungskursen für Schweizer Tierärzte, Sammelband 2, 87. – [10] Revue suisse de la tuberculose 1944/1945, 186. – [11] Beiträge zur Klinik der Tuberkulose, Band 100, 1944, 225. – [12] Zbl. f. Bakt. u. Parasitenkunde I. Abt., Bd. 152, 1947/48, 317. – [13] Arbeiten aus dem Paul Ehrlich Institut, Heft 48, 1950, 47. – [14] Mh. prakt. Tierheilkunde 1950, 208. – [15] Schweiz. Archiv f. Tierheilkunde 1945 119. – [16] Mh. f. Tierheilkunde 1955, Sonderteil, 133. – [17] Schweiz. Archiv f. Tierheilkunde 1957, 553. – [18] Schweiz. Archiv f. Tierheilkunde 1960, 113. – [19] Mh. für Tierheilkunde 1953, Sonderteil, 37. – [20] Mh. für Tierheilkunde 1956, Sonderteil, 327. – [21] Mh. für Tierheilkunde 1957, Sonderteil, 69. – [22] Mh. für Tierheilkunde 1958, Sonderteil, 151. – [23] Mh. für Tierheilkunde 1959, Sonderteil, 327.

Le vétérinaire cantonal et les vétérinaires praticiens face au problème de la lutte contre la tuberculose bovine

Par R. Cappi, vétérinaire cantonal, Sion

Au terme d'une mission fertile en événements variés il n'est peut-être pas inutile de jeter un regard sur le chemin parcouru, de faire le point des épreuves vécues et d'en tirer quelques leçons.

1. Une lutte?

Oui, dans cette entreprise d'assainissement tuberculose on peut bien parler de «lutte». Ce mot est riche de sens et si dans le cas particulier il ne signifie pas l'emploi de la force brutale, il exprime bien l'idée du combat que nous devons livrer par un ensemble de dispositifs et par le risque aussi, à de redoutables ennemis de l'homme et de l'animal.

Dans cette «lutte» le vétérinaire cantonal et les vétérinaires praticiens se trouvent en première ligne et également exposés. Leur sort se confond aussi bien dans l'ombre que dans la lumière et aujourd'hui nous ne voudrions pas citer le premier sans faire mention de ses collaborateurs et sans les associer étroitement pour le meilleur et le pire à cet événement d'importance.

2. Des débuts de la lutte et de l'offensive sur le terrain psychologique

Dès 1944/1945 l'assainissement commence activement dans la plupart des cantons. Au début, les opérations se déroulent sur un terrain difficile et parsemé d'obstacles.

Le vétérinaire cantonal qui rencontre maintes occasions de se familiariser avec la mentalité de nos agriculteurs comprend qu'il faut d'abord porter la lutte sur le terrain psychologique. En effet, le propriétaire de bétail n'est pas en toutes circonstances friand de nouveauté. Or, la tuberculisation du bétail représente à ses yeux une innovation qu'il juge de prime abord dangereuse pour l'existence de son cheptel bovin et conséquemment pour l'état de ses finances. Beaucoup restent sceptiques, parfois hostiles et se demandent même s'il ne s'agit pas de mesures propres à redorer le blason des vétérinaires praticiens.

Mais, si le paysan ne s'engage pas sur une voie nouvelle sans réflexion et sans objection, il est aussi, de nature, très curieux. Il désire savoir pourquoi l'on fait ceci ou cela. Il veut mesurer jusqu'où le mènera l'accord qu'éventuellement il vous donne et il ne manque pas de formuler ses réserves, de poser ses conditions.

De plus, il n'est pas toujours facile d'obtenir d'un individu qu'il veuille bien sacrifier son intérêt particulier à l'intérêt général. Et, justement là se trouve l'un des aspects essentiels de tout le problème. Pour des raisons d'ordre hygiénique, d'ordre économique, pour favoriser l'exportation du bétail et des produits laitiers, l'intérêt général du pays exige que la lutte contre la tuberculose bovine soit entreprise sans tarder et menée jusqu'au succès.

Mais cet impératif ne convainc pas tout le monde, ne force pas toujours les adhésions, ne supprime pas les discussions et les controverses.

De leur côté, dès la campagne commencée, nos autorités, nos agriculteurs jugent de la valeur de l'action officielle à la mesure des résultats obtenus. Les uns et les autres demandent des succès rapides et complets.

Fort heureusement, les expériences se révèlent favorables et progressivement elles démontrent à l'évidence l'efficacité de la méthode.

Mais, même si les critiques et les oppositions s'atténuent ou disparaissent avec le temps, le vétérinaire cantonal et les vétérinaires praticiens doivent fournir un effort de tous les instants pour tenir les propriétaires en haleine, empêcher les fausses manœuvres et consolider les positions acquises.

A part une méfiance et une inquiétude très compréhensibles chez nos agriculteurs on doit compter aussi, en maints endroits, avec une autre difficulté de taille: celle qui provient de la multiplicité et de la dispersion des petites exploitations ainsi que de l'état exigu et insalubre des étables, surtout à la montagne. Ici, il est très difficile, sinon impossible, d'appliquer toutes les mesures et en particulier de séparer les réagissants des sujets indemnes. En outre, nombre de propriétaires n'attribuent qu'une importance relative à la prophylaxie et à la désinfection des étables. Et cependant, on s'en rend compte rapidement, il ne sert à rien d'éliminer simplement les bêtes tuberculeuses et de négliger de parer aux conditions hygiéniques défectueuses qui ont permis à la maladie de prendre pied dans l'exploitation.

Ainsi, après avoir fait comprendre aux intéressés pourquoi on doit sacrifier le bétail réagissant, il faut aussi arriver à leur faire saisir toute l'importance des mesures d'hygiène et de désinfection, de recrutement d'animaux indemnes, etc.

Le vétérinaire cantonal et les vétérinaires-délégués, sur les épaules desquels repose la responsabilité de la lutte à entreprendre, sentent très bien qu'une fois celle-ci bien préparée sur le terrain psychologique, le succès en sera assuré.

Dès le début, ils payent de leur personne, parcourant monts et vallées, donnant successivement dans chaque commune des conférences d'orientation, déblayant et préparant le terrain pour l'action qui va commencer.

Il nous est agréable de constater aujourd'hui que ces précurseurs n'ont pas dépensé leur salive en pure perte, mais qu'ils ont su communiquer aux propriétaires de bétail la confiance qui les animait dans le succès de cette difficile entreprise.

3. La mobilisation générale

Et, un beau matin des années 1944, 1945 ou 1946, suivant les cantons, le vétérinaire cantonal mobilise tous les vétérinaires praticiens demandant leur concours entier et absolu. Nous n'irons pas jusqu'à prétendre que cet appel est accueilli partout avec un indescriptible enthousiasme. On se heurte à de légères ou solides réticences, et certains arrivent avec un peu de retard à l'appel principal. Malgré tout, la troupe est compacte, décidée, les opérations peuvent commencer...

Mais, nous comprenons les faiblesses et les hésitations, car quelques timides essais effectués précédemment donnent déjà à certains vétérinaires-délégués

un avant-goût de l'accueil qui attend les exécutants du programme imposé : ce ne sera probablement pas toujours une réception « à bras ouverts » !

En effet, dès le début des opérations, les vétérinaires se trouvent en contact avec différentes catégories de propriétaires. Il y a les « enthousiastes » qui vous serrent la main si lors du contrôle vous ne trouvez pas de réagissants dans leur exploitation.

Il y a « ceux d'en face » qui possèdent une ou deux bêtes à éliminer et qui vous déclarent tout simplement que vous faites un sale travail. Il y a « les roublards » qui rient sous cape en songeant aux subsides « qu'on recevra ».

Il y a les « intellectuels » qui discutent à perte de vue sur la base légale de l'action et sur l'inanité du système de lutte. Ce sont les mêmes qui déclarent que le vétérinaire ferait mieux de se soigner lui-même plutôt que de venir contaminer le bétail, si au moment de l'examen clinique le malheureux a un léger accès de toux !

Il y a enfin – et c'est le plus grand nombre – ceux qui font preuve de beaucoup de compréhension et de bonne volonté, appliquant dès le début toutes les mesures et ne se laissant arrêter par aucun obstacle, si grand soit-il.

Ainsi, pendant des mois et des années, le vétérinaire cantonal et les vétérinaires praticiens vivent en état d'alerte permanent. Toujours, dès les opérations de tuberculination commencées, l'effervescence est grande au village : sur les places publiques, dans les cafés, même chez les particuliers, dans les réunions, on n'entend plus causer que de tuberculose bovine. Avant même que les résultats soient connus, chacun fait des pronostics et les commente à sa façon. On passe au crible de la censure chaque geste du vétérinaire et chacune de ses constatations. On émet des appréciations, on porte des jugements, on cause beaucoup, mais tout ce que l'on dit n'est pas toujours conforme à la vérité. Il ne faut donc pas s'étonner si certains faits, certains résultats rapportés de bouche en bouche et interprétés au petit bonheur finissent par être totalement déformés et déroutent parfois les propriétaires bien intentionnés mais mal conseillés et mal éclairés.

4. Le développement de la lutte officielle

Les considérations qui précèdent donnent une idée des difficultés au milieu desquelles doivent se débattre les organes chargés de la lutte contre la tuberculose. Le contrôle de tout l'effectif bovin d'une commune ou d'une région ne peut se développer sans soulever maintes objections et critiques. Les unes sont formulées par des gens de bonne foi, mais insuffisamment documentés ; les autres par des personnes qui éprouvent le besoin de combattre toute innovation et en particulier tout ce qui revêt un caractère officiel.

Mais, malgré les obstacles, l'effort est soutenu. La méthode se révèle excellente et l'action progresse d'une façon régulière et satisfaisante. Au fur

et à mesure que les semaines, que les mois passent on constate insensiblement le recul de l'ennemi. Bien des résistances tombent. Les vétérinaires officiels trouvent chez la plupart des agriculteurs un accueil moins réservé. Bref, au fur et à mesure qu'on avance, la respiration se fait plus facile... on commence à «sortir du tunnel»! On sent partout que dans un avenir assez proche l'action entreprise va exercer une influence décisive sur la situation générale.

Dans le cadre de ce mémoire, il ne nous est pas possible de rappeler tous les faits qui marquent cette période et qui pourraient caractériser le comportement du vétérinaire. Nous dirons seulement que le travail des tuberculisations, contrôles, examens cliniques, impose aux praticiens non seulement un surcroît de travail mais surtout une discipline stricte et parfois harrassante. L'un ou l'autre ont de la peine à s'y adapter et au lieu de mettre la main à la pâte ils trouvent plus confortable de remplir les fonctions de juges et de critiques.



Deux savants au travail

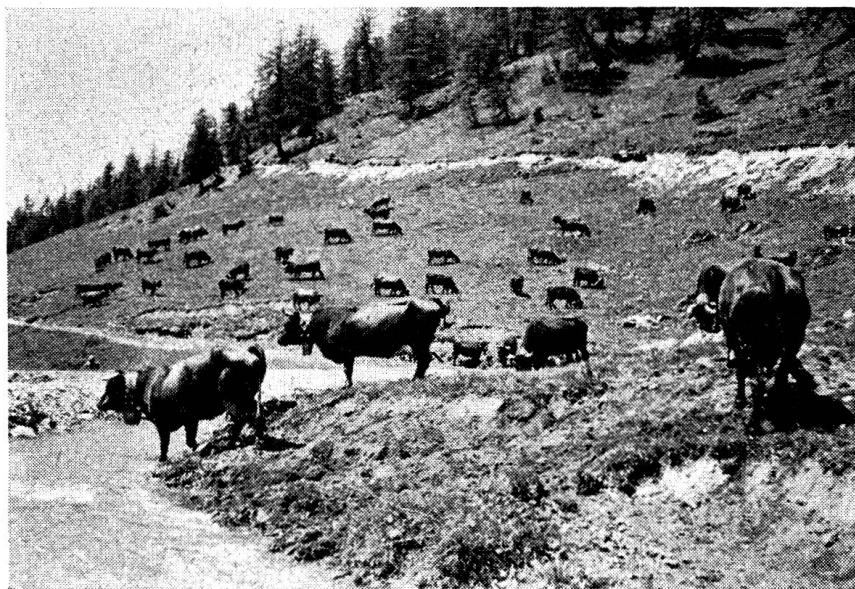
D'ailleurs, au cours de la campagne, le vétérinaire confiant dans la sûreté de la réaction à la tuberculine se trouve aussi parfois devant des imprévus : par exemple les réactions douteuses et atypiques. L'éclaircissement de ces exceptions donne lieu à bien des discussions. Et en tous cas il met le praticien en face d'un problème parfois difficile à résoudre : Une auscultation si minutieuse soit-elle, et si complète que soit une visite générale, il ne déclare pas sans une grande appréhension qu'une bête est ou n'est pas tuberculeuse. Car il sait qu'un patient à réaction douteuse, mais chez lequel un foyer tuberculeux existe, si minime soit-il, peut à la longue réinfecter tout un cheptel assaini.

Il sait d'autre part qu'à l'abatage succède l'autopsie.

Aujourd’hui, à quelques années de distance, il est intéressant de se reporter aux autopsies du début et surtout à l’atmosphère passionnée qui les entourait. En effet, on veut assister à l’autopsie comme à un film «à suspense». Bien avant l’arrivée de la victime, l’abattoir se remplit d’un public avide de s’instruire sans doute, mais aussi dans le secret espoir de pouvoir éventuellement jouir de la déconvenue du praticien chargé de l’opération.

Qu’ils sont bienvenus à ce moment-là les beaux abcès, gros et dodus; visibles sans microscope, preuve patente que le vétérinaire ne s’est pas trompé. Mais aussi quel silence pénible si ce dernier ne parvient pas à découvrir dans un minuscule ganglion bien caché des traces de cette fameuse tuberculose! On se retire, on se pousse du coude: «Le vétérinaire n’a rien trouvé.»

Tout cela démontre l’importance d’une autopsie. Aussi le vétérinaire cantonal porte-t-il à maintes reprises l’accent sur l’obligation pour chaque praticien d’apporter à l’exécution de cette opération un soin tout particulier.



Là-haut sur la montagne

Il faut bien le dire aussi: certains bouchers jouent, lors des abatages, un rôle qui contrecarre les efforts des vétérinaires. Plusieurs d’entr’eux, qui ne pèchent pas précisément par excès de modestie, entendent prouver au profane qu’ils en connaissent autant, sinon plus, que l’inspecteur des viandes en déclarant faussement que telle bête abattue ne présente absolument aucune lésion tuberculeuse.

5. Résultats et conclusions

Progressivement le nombre des troupeaux reconnus sains augmente et les zones indemnes de tuberculose s’étendent. Les sacrifices consentis commencent à porter leurs fruits. Dès 1949/1950 la bataille est gagnée et la foule des adversaires, des hésitants, des retardataires rallient le camp des com-

battants. Chaque année de nouveaux cantons sont assainis et l'extirpation complète de la tuberculose bovine est aujourd'hui, non plus une chimère, mais une réalité.

Pendant longtemps, non seulement la tuberculose bovine a causé les plus lourdes pertes à nos agriculteurs, mais elle a menacé directement et dangereusement la santé de nos populations et surtout de nos enfants. Or, malgré les progrès de la médecine, la tuberculose humaine reste encore à l'heure actuelle une maladie redoutable qui choisit ses victimes quelquefois brutalement, la plupart du temps sournoisement et dans toutes les classes de la société. Et, qui peut évaluer la somme des souffrances physiques et morales qu'elle entraîne non seulement pour le malade, mais pour son entourage? Le lien entre la tuberculose bovine et la tuberculose humaine est devenu trop évident pour qu'on puisse essayer de lutter contre l'une sans combattre l'autre. C'est pourquoi, au triple point de vue humanitaire, social et économique, l'élimination de ce fléau, la tuberculose bovine, est une magnifique victoire. Même si elle a coûté cher à remporter, le résultat en vaut la peine et constitue en fin de compte un bénéfice qui ne peut s'apprécier seulement à prix d'argent.



Vaches indemnes de tuberculose, véritables phénomènes qui supportent également le vent qui souffle du glacier et la chaleur torride de la plaine.

Au stade initial et en cours d'exécution, la lutte contre la tuberculose bovine, comme toute lutte contre les épizooties, représente un problème extrêmement complexe. Elle exige de la part de celui qui la dirige une connaissance approfondie du problème, une vue d'ensemble qui lui permette de faire face aux situations difficiles, une ténacité à toute épreuve pour ne pas se laisser décourager par des insuccès passagers et enfin un véritable amour pour la cause qu'il défend, ce qui en définitive n'est pas autre chose que du pur dévouement envers la collectivité.

Elle exige de ses subordonnés le tact nécessaire pour amener les propriétaires de bétail à voir en eux non pas les exécuteurs des hautes œuvres, mais un ami qui du mal veut faire sortir un bien. Elle exige d'eux aussi une confiance totale dans l'issue de la tâche qu'ils ont entreprise et le courage nécessaire pour la mener à chef. Elle exige d'eux enfin un sérieux absolu dans le travail et une conscience sans faille dans son exécution.

Ces exigences ont été remplies puisque la bataille est gagnée et le résultat acquis. Tout ceci est bien à l'honneur de la profession vétérinaire.

Quand, l'automne venu, le vigneron entouré de ses ouvriers – ceux de la première comme ceux de la onzième heure – contemple sa vigne dont les céps ploient sous le poids des belles grappes de raisin doré, la satisfaction qu'il éprouve le dédommage largement des efforts qu'il a faits et des fatigues qu'il a endurées.

Quand, de 1950 à 1960, nos vétérinaires cantonaux et nos vétérinaires praticiens ont pu déclarer les cheptels de leur canton respectif indemnes de tuberculose, ils ont prouvé qu'ils avaient vu juste et ils ont reçu la récompense méritée par un travail bien dirigé et par les sacrifices consentis pour le bien du pays.

Zusammenfassung

Der Verfasser schildert die Rolle der Kantons- und der praktizierenden Tierärzte bei der Bekämpfung der Tuberkulose. Er geht besonders auf die psychologischen Schwierigkeiten ein, die zu überwinden waren.

Riassunto

L'autore illustra nella lotta antitubercolare il ruolo dei veterinari cantonali e di quelli praticanti. Egli si addentra in particolare sulle difficoltà psicologiche che si dovettero superare.

Summary

The author describes the role of the cantonal veterinarians (district veterinary surgeons) and of the practitioners in the fight against tuberculosis with special reference to the psychological difficulties which had to be overcome.

Service vétérinaire cantonal et Institut Galli-Valerio, Lausanne

Intoxication chez le chiot par un insecticide à base d'hexachlorocyclohexane

Par H. Burgisser

Les insecticides de contact, l'hexachlorocyclohexane en particulier, sont considérés, aux doses utiles, comme inoffensifs pour l'homme et les animaux à sang chaud. De nombreux travaux rapportent cependant des cas d'intoxication accidentelle ou expérimentale chez l'animal.